

1. Précision préalable : Grâce Incr  e et gr  ce cr  e dans la tradition catholique

La sanctification de l'homme est accomplie par le Don Incr  e (le Saint-Esprit) et par ses dons cr  s (la gr  ce habituelle sanctifiante donn  e avec les vertus et les dons de l'Esprit). Comment saisir le rapport entre le Don incr  e et le don cr  e ? « Un ordre de nature entre divers   l  ments se pr  te    une double consid  ration. Du c  t   de celui qui re  oit [...], la disposition poss  de une priorit   par rapport    ce    quoi elle dispose : en ce sens, nous recevons d'abord les dons du Saint-Esprit plut  t que l'Esprit lui-m  me, puisque c'est par ces dons re  us que nous sommes conform  s au Saint-Esprit. Mais du c  t   de l'agent et de la fin, la priorit   revient    ce qui s'approche davantage de la fin et de l'agent : en ce sens, nous recevons premi  rement l'Esprit Saint plut  t que ses dons [...], et cette priorit  -l   est absolue [et hoc est simpliciter esse prius] » (saint Thomas d'Aquin, I *Sent.*, dist. 14, q. 2, a. 1, q1a 2, resp.). — Sur ce texte, voir G. Ju  rez, bibliographie 6.2.13.

« Dans le Christ, Dieu r  pandit non seulement “une part de l'Esprit” (*de Spiritu*), mais l'Esprit tout entier (*totum Spiritum*) ..., et cela en tant que le Christ poss  de la condition de serviteur » (saint Thomas d'Aquin, *Commentaire sur Matthieu 12,18* [n   1000]).

2. La « gr  ce de l'union »

2.1. Saint Augustin : « C'est ici [dans l'incarnation] que la gr  ce de Dieu   clate d'une mani  re aussi remarquable qu'  vidente. En effet, qu'avait m  rit   la nature humaine dans le Christ homme pour b  n  ficier de l'exceptionnelle   l  vation qui l'unit    la personne du Fils unique de Dieu ? [...] Avait-il commenc   par   tre un homme et cet exceptionnel bienfait lui fut-il accord   pour ses m  rites exceptionnels devant Dieu ? Depuis qu'il a commenc   d'  tre un homme, cet homme n'a pas commenc        tre autre chose que le Fils de Dieu [...]. D'o   est venue    la nature humaine une telle gloire, gratuite    n'en pas douter et qu'aucun m  rite ne pr  c  da, sinon d'une grande et unique gr  ce de Dieu ? » (*Enchiridion* XI, 36 ; *BA* 9, p. 171).

2.2. Saint Thomas d'Aquin : **(a)** « Le mot ‘gr  ce’ se dit en deux sens. Dans un premier sens, le mot ‘gr  ce’ signifie la volont   de Dieu donnant gratuitement quelque chose ; dans un second sens, elle signifie le don lui-m  me fait    la cr  ature. Or la nature humaine a besoin de la volont   mis  ricordieuse de Dieu pour   tre   lev  e jusqu'   lui, car c'est au-dessus des capacit  s de sa nature. Et cette sur  l  vation est double ; tant  t elle se fait *selon l'op  ration* par laquelle les saints connaissent et aiment Dieu ; tant  t elle se fait *selon l'  tre personnel*, et c'est le cas singulier du Christ dont la nature humaine est assum  e de telle sorte qu'elle est la nature humaine de la personne du Fils de Dieu » (*ST* III, q. 2, a. 10, resp.). — **(b)** « La “gr  ce de l'union”, c'est l'existence personnelle elle-m  me (*ipsum esse personale*) qui a   t  e donn  e gratuitement par Dieu    la nature humaine dans la personne du Verbe » (*ST* III, q. 6, a. 6, resp. ; voir aussi q. 2, a. 11). — **(c)** « La “gr  ce de l'union” —qui n'est pas la gr  ce habituelle— est un don gratuit de Dieu fait au Christ, de sorte qu'*il est dans sa nature humaine le vrai Fils de Dieu*, non pas de mani  re particip  e mais *par nature*, selon que la nature humaine du Christ est unie au Fils de Dieu dans [sa] personne. Cette union est une gr  ce car elle s'est faite sans aucun m  rite pr  c  dent de la part du b  n  ficiaire » (*Commentaire sur Jean 3,34* [n   544] ; cf. *ST* III, q. 17, a. 2, ad 2).

3. La gr  ce sanctifiante (cr  e) dans le Christ : gr  ce personnelle et capitale

3.1. « Il est n  cessaire d'affirmer qu'il y a dans le Christ la gr  ce habituelle, pour trois raisons.

1      cause de l'union de son   me avec le Verbe de Dieu. En effet, plus l'  tre qui re  oit est proche de la cause qui l'influence, plus il participe de celle-ci. Or l'influx de la gr  ce vient de Dieu, selon le Psaume (84,12) : *Le Seigneur donne la gr  ce et la gloire*. Et c'est pourquoi il convenait souverainement que l'  me du Christ re  oive l'influx de la gr  ce divine.

2      cause de la noblesse de cette   me dont il fallait que les *op  rations* atteignent Dieu au plus pr  s (*propinquissime*) par la connaissance et l'amour. Pour cela, il est n  cessaire que la nature humaine soit   lev  e par la gr  ce.

3      cause de la relation du Christ lui-m  me envers le genre humain. En effet, le Christ *en tant qu'homme* est *le m  diateur de Dieu et des hommes* (1 Tm 2,5). Et c'est pourquoi il lui fallait poss  der aussi une gr  ce rejaillissant sur les autres, selon saint Jean [1,16] : “Nous avons tous re  u de sa pl  nitude, et gr  ce sur gr  ce” » (saint Thomas d'Aquin, *ST* III, q. 7, a. 1, resp.).

3.2. « La grâce a été donnée au Christ non seulement comme à une personne singulière, mais encore en sa qualité de Tête de l'Église, pour qu'elle rejaillisse de lui sur ses membres » (ST III, q. 48, a. 1, resp.).

3.3. « On l'a dit, l'âme du Christ a reçu la grâce de manière suréminente ; en raison de l'éminence de cette grâce reçue, il lui revient de la faire dériver vers les autres. C'est précisément ce en quoi consiste la grâce de Tête (ou Chef : *caput*). Par conséquent, la grâce personnelle, qui justifie l'âme du Christ, est *essentiellement la même* que celle qui lui donne d'être la Tête de l'Église et de justifier les autres : il n'y a entre elles qu'une distinction de raison » (ST III, q. 8, a. 5, resp.).

3.4. « L'humanité du Christ est l'instrument de la divinité : non pas comme un instrument inanimé qui n'agit nullement par lui-même et qui serait seulement mû, mais comme un instrument animé par une âme rationnelle qui agit tout en étant mû. Et c'est pourquoi, pour la convenance de son action (*ad convenientiam actionis*), il fallait qu'il eût la grâce habituelle » (ST III, q. 7, a. 1, ad 3).

4. Le Christ en son humanité sainte est le “principe universel” de qui provient toute grâce

« Comme le dit saint Jean Damascène [*La foi orthodoxe* III, 15], l'humanité du Christ fut comme l'organe (*instrumentum*) de [sa] divinité ; c'est pourquoi ses actions ont pu être salvifiques pour nous. En tant que [son humanité] fut l'organe spécial de [sa] divinité, il fallait qu'elle eût une conjonction spéciale avec la divinité.

Chaque substance, en effet, participe d'autant plus pleinement à la bonté de Dieu qu'elle s'approche davantage de sa bonté, comme on le voit bien chez Denys dans la *Hiérarchie céleste* (ch. 42). C'est pourquoi l'humanité du Christ, du fait qu'elle était conjointe plus que toute autre à la divinité, de la manière la plus proche et plus spéciale, a participé plus excellemment à la bonté divine, par le don de la grâce. C'est pourquoi cette humanité était non seulement propre à posséder la grâce, mais il convenait également que par elle la grâce soit transmise (*transfunderetur*) aux autres ; c'est de manière comparable, par exemple, que les corps plus brillants transmettent aux autres la lumière du soleil. Et puisque le Christ répand (*influit*) d'une certaine manière les effets des grâces dans toutes les créatures raisonnables, *il est donc d'une certaine manière le principe de toute grâce (principium ... omnis gratiae) selon son humanité, tout comme Dieu est le principe de toute existence (principium omnis esse)*. Ainsi donc, de même qu'en Dieu se trouve réunie toute perfection d'être, ainsi dans le Christ se trouve la plénitude de toute grâce et de toute vertu, plénitude par laquelle il peut non seulement mettre en oeuvre la grâce pour lui-même mais aussi conduire d'autres à la grâce, et c'est pourquoi il est la Tête » (saint Thomas d'Aquin, *Quest. disp. sur la vérité*, q. 29, a. 5, resp.).

5. Les dons du Saint-Esprit : agir en suivant l'instinct de l'Esprit

5.1. « Ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu (Rm 8,14) ; c'est-à-dire : ceux qui sont dirigés comme par un conducteur et un guide, et c'est cela que fait en nous l'Esprit Saint, en tant qu'il nous illumine intérieurement en vue de ce que nous devons faire, suivant le Psaume [142,10] : *Ton Esprit qui est bon me conduira*. Mais celui qui est conduit n'agit pas à partir de lui-même : l'homme spirituel n'est pas seulement instruit par le Saint-Esprit pour savoir ce qu'il doit faire, mais son coeur est mû par le Saint-Esprit [...]. Cette expression “être conduit” (*agi*) signifie : être mû par un instinct supérieur [...]. L'homme spirituel n'est pas incliné à accomplir une action principalement à partir d'un mouvement de sa propre volonté, mais à partir d'un instinct du Saint-Esprit (*ex instinctu Spiritus Sancti*). C'est ainsi qu'il est dit en *Luc* [4,1] que le Christ était conduit par l'Esprit au désert. Cela, cependant, n'exclut pas que les hommes spirituels agissent par leur volonté et leur libre arbitre, parce que l'Esprit Saint cause en eux le mouvement même de la volonté et du libre arbitre, selon ce que dit l'épître aux Philippiens [2,13] : *c'est Dieu qui opère en nous et le vouloir et l'être* » (saint Thomas d'Aquin, *Commentaire sur Romains 8,14* [n° 635] ; cf. aussi *ST I-II*, q. 68 ; *ST III*, q. 7, a. 5).

5.2. « La cause pour laquelle le Christ a répandu son sang, ce fut le Saint-Esprit : c'est par sa motion et son instinct (*motu et instinctu*), c'est-à-dire par la charité de Dieu et du prochain, que [le Christ] a accompli cela. [...] Et c'est pourquoi [l'Apôtre] dit : *le Christ s'est offert par l'Esprit Saint* » (saint Thomas d'Aquin, *Commentaire sur Hébreux 9,14* [n° 444]).

Lectures pour prolonger l'étude : voir la *Bibliographie du cours de christologie*, section 6.2.